



## MOTION

**Auteur** Commission COJU par Stéphane Ganzer, PLR/FDP et Charlotte Aymon-Constantin, PDCVr  
**Objet** Des greffiers pour le Ministère public  
**Date** 10/03/2022  
**Numéro** 2022.03.081

Depuis quelques années déjà, l'engagement de greffiers auprès du Ministère public est un élément qui figure dans les rapports annuels de la COJU. L'engagement de greffiers permettrait de former des personnes au métier de la magistrature, tout en offrant aux procureurs un appui précieux dans la rédaction judiciaire. L'efficacité de l'institution serait ainsi augmentée. De plus, il y aurait possibilité de suppléer l'absence momentanée d'un procureur en permettant le suivi du dossier.

Les greffiers devraient pouvoir être recrutés sur le modèle des tribunaux. Dans le cadre du budget, le Ministère public pourrait ainsi réagir plus rapidement lorsque des juristes supplémentaires sont nécessaires. Actuellement, la création d'un nouveau poste de procureur doit passer par le processus parlementaire.

Cette intervention est soutenue par le rapport Ecoplan (recommandation n° 9).

### Conclusion

Il est demandé au Conseil d'Etat de créer les bases légales permettant au Ministère public de bénéficier de l'engagement de greffiers.